



CSE DIRECTIONS TECHNIQUES

L'ACTU MENSUELLE CSE du 6 juillet 2023



Avant d'aborder les différents sujets de l'ordre du jour de ce CSE, la déclaration liminaire de l'UNSA-Ferroviaire questionne le bilan de la première année de présidence d'Olivier BANCEL.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, ce 7 juillet 2023, marque votre première année de présidence à cette plénière du Comité Social et Économique des Directions Techniques.

Il est donc de bon ton de vous souhaiter un bon anniversaire, de la part de l'ensemble des élus de notre délégation UNSA.

L'année dernière, nous vous annonçons que nous aurions à traiter les sujets de réorganisations, d'ouverture à la concurrence, de baisse du pouvoir d'achat, d'externalisation, de surcharge de travail, de manque d'effectifs, de flex-office, de classification et rémunération. Cela n'a pas manqué et notre boule de cristal ne s'est pas trompée.

Nous avons, lors de ce premier CSE, beaucoup insisté sur le « E » de Économique et nous continuerons sur cette lancée.

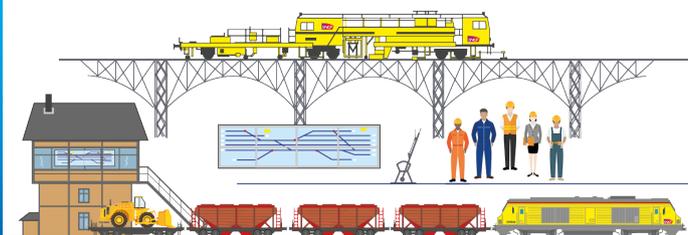
Après cette année d'exercice de la présidence, la délégation UNSA-Ferroviaire souhaiterait avoir votre retour d'expérience ou votre rapport d'étonnement.

Monsieur le Président, que pensez-vous du travail réalisé dans cette assemblée ?

Que pensez-vous du dialogue social tel que pratiqué au sein des Directions Techniques ? Quels sont les engagements que vous avez tenus et quels sont ceux sur lesquels il y a du retard ? Quel est, selon vous, votre bilan sur cette première année de mandat ?

Concernant le dossier du bloc 3 que nous allons examiner aujourd'hui, il semble que les années se suivent et se ressemblent. Un genre de STATU QUO semble s'être installé et nous ne voyons guère de progrès. Nos élus, les présidents de commission, le référent de la CCSCCT et le cabinet d'expertise ne manqueront pas de détailler cela.

Un point sombre à évoquer, les accidents de travail. Nous avons de nouveau à déplorer le décès d'un salarié d'une entreprise partenaire travaillant dans nos emprises. Nous nous inquiétons fortement de cette situation et nous vous interrogeons sur la gestion de la sécurité chez nos partenaires.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Olivier Bancel apporte sa vision sur son année de présidence :

« On a remis de l'économique dans les dossiers, de manière inégale, mais un peu plus souvent (choix de transparence). C'est un critère pour nos prises de décision et il n'y a pas de tabou sur cette question.

Je ne ferai pas de bilan personnel, je considère que nous sommes une assemblée et, je suis au service de l'entreprise pour expliquer exactement ce que l'on voulait faire, ce qui est la base du dialogue social.

Sur ma vision des choses, les dossiers sont étudiés et présentés avec sérieux.

Parfois sont pointés des détails qui masquent l'essentiel.

Ce n'est pas parce que l'on ne répond pas, que l'on n'entend pas.

Je note beaucoup de sérieux et de respect dans nos échanges. »

En réaction, les élus UNSA-Ferroviaire reviendront sur la question économique à chaque fois que nécessaire lors des prochaines plénières CSE des Directions Techniques, car ce premier pas est encore loin de répondre aux attentes.

Consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi (bloc 3 Rebsamen)

1) Bilan social 2022, bilan emploi et qualification 2022, rapport situation comparée Hommes-Femmes 2022

Le cabinet ORSEU présente son diagnostic qui souligne, entre autres, le déséquilibre entre hommes et femmes, avec un taux de féminisation en baisse et une rémunération

inférieure malgré les + 3 % entre 2021 et 2022. Ce sujet a généré beaucoup de questions et un gros travail des présidents des commissions sur les différents thèmes.

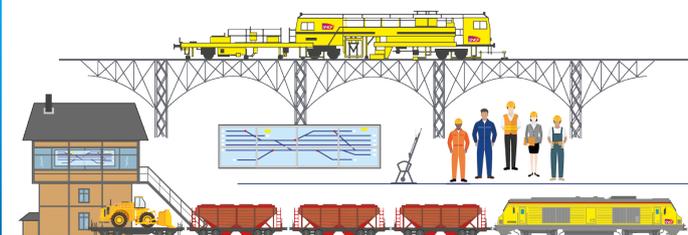
La présidente de la commission Égalité professionnelle met en lumière les points bloquants qui conduisent les élus UNSA-Ferroviaire à émettre un avis défavorable sur le bilan égalité professionnelle 2022. Voici un extrait de sa déclaration :

« Dans les effectifs, la commission a remarqué que deux femmes étaient présentes dans les dix plus hauts salaires de SNCF Réseau et s'en réjouit.

L'augmentation des recrutements est en faveur des femmes et atteint 25,2 % en 2022 (objectif 2024 : 25 %). Nous notons un effort plus important dans les métiers techniques.

Comme le cabinet ORSEU l'a indiqué, le recrutement féminin dans les métiers techniques se complique à la suite de la réforme du Baccalauréat.

- Le taux de féminisation (22,5 %) est en baisse, cette année encore. Ce taux diminue dans tous les collèges, malgré un taux de recrutement dépassant les 25 %. Le cabinet ORSEU a la même analyse : ceci s'explique par les réorganisations de l'année 2022, avec comme fait marquant la verticalisation de DGFA en janvier - métiers très féminisés - donc une grosse baisse du taux de femmes.
- Le taux de féminisation chez les cadres est en diminution également (21,9 %) et en légère augmentation chez les cadres supérieurs (13,9 %). L'engagement de l'entreprise est tenu uniquement grâce à l'entrée de deux femmes dans les dix plus hauts salaires de SNCF Réseau.
- L'ancienneté augmente quel que soit le genre, mais elle augmente plus vite pour les femmes.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

La part des femmes est toujours beaucoup plus importante de la classe 2 à 4 que des classes 5 à 8 et CS. Cette situation est également constatée au sein du personnel contractuel depuis le RSC 2020.

- La promotion en classes est en baisse dans tous les collèges chez les femmes (- 5.2 %).
- La part de la prime et de la GIR baisse plus fortement chez les femmes que chez les hommes.
- La commission déplore que les objectifs non atteints correspondent aux items qui ne sont pas objectivés.
- Certains tableaux du chapitre Rémunération prennent en compte la totalité du salaire imposable, y compris les indemnités de rupture conventionnelle et des départs volontaires. La commission déplore que cela rende l'analyse impossible.
- Une action de suivi plus importante concernant les salarié.e.s du cadre permanent en maîtrise PR23 est à mettre en œuvre, notamment concernant l'évolution de carrière.
- Contrairement à une application stricte et entière de l'article L1225-26 du Code du travail, les mesures liées au retour de congé de maternité sont toujours insuffisantes et illégales, en ne concernant qu'une partie des femmes revenant d'un congé maternité au cours de l'année.
- Une véritable action concernant les modes de garde doit être mise en œuvre afin d'amplifier les actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Un axe de progrès pourrait apparaître sur le thème « Accepter les vulnérabilités », particulièrement celles liées à la charge de la reproduction.
- Nous n'avons aucune donnée financière sur les actions menées ni sur le budget alloué à notre périmètre.



En conclusion, les membres de la commission Égalité professionnelle rendent un avis défavorable sur le bilan Égalité professionnelle 2022. »

La direction confirme son besoin de vérifier qu'elle a bien des actions positives dans les taux de recrutement ainsi que le choix de certains postes, et que les droits sont les mêmes pour tous afin que l'entreprise soit figure d'exemplarité.

L'objectif de 30 % de femmes dans les CODIR est fixé pour 2026.

2) Bilan formation 2022

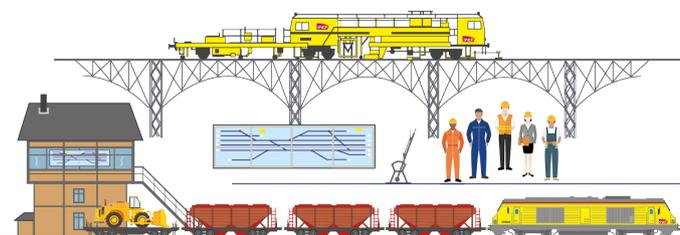
On note une progression des formations en distanciel de 30 % en 2022 et des taux d'entretiens professionnels en hausse.

Les élus UNSA-Ferroviaire déplorent le fait que l'objectif des formations soit la mise en application immédiate sur le terrain, mais force est de constater que ce n'est pas toujours le cas.

Le président de la commission emploi et formation professionnelle déclare que « le bilan formation ne présente pas d'éléments sur les retours des stagiaires ni sur la qualité des formations. La raison en est que

l'évaluation est totalement déléguée aux organismes de formation qui en sont aussi les fournisseurs. Pour l'efficacité du plan de formation et au regard de son coût pour l'entreprise, il semble pourtant incontournable que la DRH s'assure de leur objectivité et en fasse une synthèse pour un pilotage éclairé de l'activité. La commission attend une présentation du volet qualitatif dans les prochains bilans. »

De ce fait, les membres de la commission proposent un avis défavorable sur le bilan formation 2022.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis

federation@unsa-ferroviaire.org

... Bilan formation 2022 (suite)

La commission Emploi souligne qu'il n'est pas fait état de l'emploi des travailleurs handicapés. Ce sujet important est traité uniquement lors de la réunion du comité de suivi de l'accord collectif en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés.

Les élus soulignent que pour les prochains exercices, il serait pertinent d'associer des membres de la commission au comité de

suivi de l'accord RQTH.

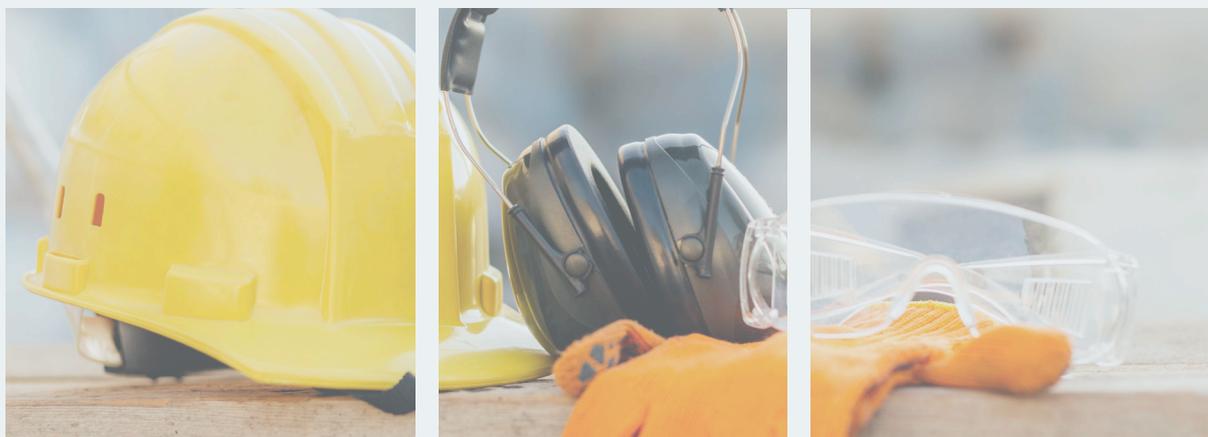
Même si le taux d'emploi des travailleurs demeure légèrement en dessous du seuil légal, il progresse régulièrement.

Au regard de ces résultats et du travail de la Mission Handicap, les membres de la commission proposent un avis favorable sur le bilan emploi et qualification professionnelle 2022.

3) Rapports annuels faisant le bilan de la situation générale de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail, et des programmes annuels de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail 2022

Et pour finir, une intervention du référent de la Commission CSSCT :

- Le nombre d'acteurs SSCT paraît globalement insuffisant et questionne sur la volonté de l'entreprise de mettre enfin les moyens sur la prévention ;
- AT : les RPX ne sont pas sollicités pour les arbres des causes ;
- L'outil PST (Plateforme Sécurité au Travail) est inadapté ;
- L'efficacité des actions n'est pas mesurée, et encore moins évaluée ;
- Des actions de formation sont parfois regroupées sur une journée unique ;
- Le suivi du budget est perfectible ;
- Des avancées parfois timides sont soulignées ainsi que le travail important des COSEC et des acteurs SST : important par leur rôle, important par la quantité des sujets à traiter et des périmètres sous leur responsabilité.

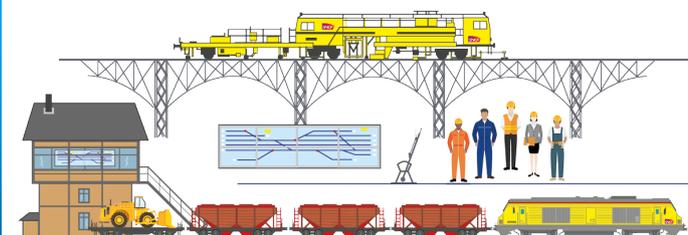


Par ailleurs, il est toujours compliqué d'avoir un médecin du travail disponible tant en CSSCT que lors de tournées RPX, voire en CSE. On l'a vu aujourd'hui.

Le nombre de conseils d'ateliers existants apparaît encore faible et hétérogène sur notre périmètre au vu du nombre d'équipes ou de collectifs de travail.

Nous réitérons donc notre demande des années précédentes pour avoir une cartographie détaillée des conseils de bureaux, à minima par LPA.

Pour terminer, je souhaiterais attirer votre attention sur les conditions de travail. Elles font partie intégrante de la santé au travail et elles peuvent procurer un avantage compétitif ou attractif en cette période de pénurie de candidats au recrutement.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Les solutions et les conditions d'amélioration ne peuvent plus être seulement une mise en conformité réglementaire. Même si cette méthode a montré son efficacité à une époque, elle arrive dorénavant à ses limites.

L'amélioration de la santé au travail devient sans aucun doute plus complexe, liée certainement à des indicateurs inefficaces.

Alors que l'amélioration des conditions de travail pourrait être considérée comme un atout, elle est souvent vue uniquement par le prisme budgétaire.

À l'instar des représentants du personnel que nous sommes, les salariés ne sont pas assez écoutés.

Et pour nous, y compris en CSE, cela ira toujours mieux en le disant.

Malgré les mêmes réponses récurrentes qui nous sont faites, nos remarques restent les mêmes, bilan après bilan, et malheureusement les années se suivent et se ressemblent.

Votants : 23

Défavorable : 22 (UNSA - CFDT - CGT)

Abstention : 1 (CFE-CGC)

L'avis des élus est défavorable pour le bloc 3.

Les élus UNSA-Ferroviaire regrettent, une fois de plus, que l'entreprise n'utilise pas tous les leviers à sa main pour améliorer le bilan de façon plus conséquente. Le travail des commissions ne doit plus rester lettre morte. Il faut sortir du statu quo pour progresser de manière significative dans l'intérêt de toutes et tous.

Information en vue de la consultation au CSE DT du 21/09/2023

sur le projet de schéma directeur tertiaire IDF phase 2

Présentation générale du SDT 2023 Réseau Tous périmètres CSE, avec comme objectif de réduire la facture immobilière et de développer des espaces répondant aux nouveaux modes de travail. Ce projet concerne la première tranche de réaménagement du Campus Fruitières.

Malgré la volonté de la direction de proposer des espaces partagés conviviaux et accueillant pour favoriser, entre autres, le rapprochement des équipes par entités et/ou besoin de proximité, les élus UNSA-Ferroviaire s'inquiètent et questionnent :

- Impact du bruit ?
 - Quid de l'isolation : fenêtres, stores ?
 - Distinction entre espace de travail et espace de restauration partagée ?
 - Flex office = perte de temps d'installation et de temps de rangement ?
- Impact sur les besoins métiers, ce qui

est réaliste et ce qui ne l'est pas ?

- Quid des besoins physiologiques des agents sur certains bureaux : siège adapté, têtiera (...) ?
- Amortissement du projet et des gains attendus ?

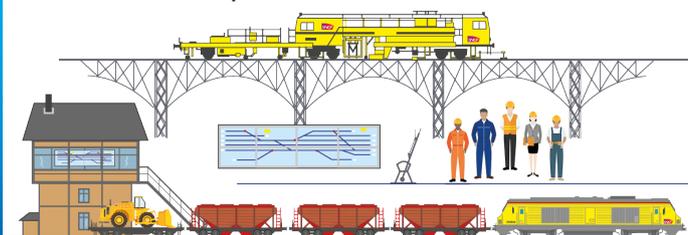
Pour conclure, une expertise est demandée par le CSE des Directions Techniques auprès du cabinet SECAFI qui a déjà travaillé sur la phase 1 du projet.

Les élus se prononcent POUR cette motion.

Ce CSE fut conséquent avec des sujets importants à l'ordre du jour. Vos élus UNSA-Ferroviaire vous souhaitent d'excellents congés d'été.

Le CSE sera fermé du 7 au 19 août, mais la boîte mail générique continuera de vivre pendant cette période.

Prochain
CSE :
31 août
2023



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis

federation@unsa-ferroviaire.org



Adhérer à l'UNSA

Mes avantages

L'UNSA-Ferroviaire est plus qu'un syndicat. Elle met à disposition de ses adhérentes et adhérents plusieurs services : remises, assistance juridique, etc. Découvrez-les dès à présent en cliquant sur chaque bouton ou en scannant les QR Codes !



Mes réductions :
e-boutique, mutuelles, etc.



JE CLIQUE ICI



Mes informations
juridique en droit privé



JE CLIQUE ICI



Mon offre de
téléphonie mobile



JE CLIQUE ICI



Mes publications
pratiques (Zoom UNSA)



JE CLIQUE ICI



Laisser des professionnels
défendre mes intérêts



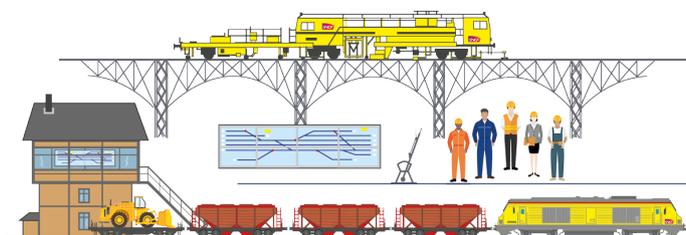
JE CLIQUE ICI



Services intégrés dans la
cotisation syndicale
(4 € / mois*)



J'ADHERE



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org